

2013/5879 - Attribution d'une subvention de fonctionnement de 4 000 euros à l'Association des magistrats consulaires de Lyon (AMACO) pour l'organisation du congrès régional des tribunaux de commerce (Direction des Finances) (BMO du 30/09/2013, p. 2081)

Rapporteur : M. BRUMM Richard

(Adopté.)